

COMITE TGV REACTION CITOYENNE

Siège : Centre socio-culturel 86440 MIGNE-AUXANCES

Correspondance : Réaction TGV Mairie 86130 JAUNAY-CLAN

Tél 06 81 13 67 91

COMMUNIQUE DE PRESSE

22/11/2017

LE COMITE A LA PREFECTURE

C'est dans une ambiance sereine, cependant ponctuée de la diffusion de bruit du niveau d'un TGV depuis l'extérieur des bâtiments de la Préfecture, qu'une délégation de 5 représentants des associations adhérentes au Comité TGV Réaction Citoyenne a été reçue à la Préfecture.

Une réunion prévue de longue date qui fait suite à de nombreux courriers et à la manifestation à Fontaine Le Comte de début octobre.

Tous les domaines qui fâchent ont été abordés : le bruit, les normes, les vibrations, la dévalorisation des biens.

La délégation a transmis les doléances des riverains qu'elle soutient expliquant que les relevés en cours n'auront de sens que s'ils sont suivis d'une modélisation sur toutes les habitations autour de la LGV.

La DREAL a précisé que les résultats feront l'objet d'un compte rendu global par département.

Le Comité a de nouveau confirmé que la révision des textes régissant les normes sur le bruit était un incontournable pour tenir compte des spécificités du bruit ferroviaire.

Sur le sujet des vibrations, que Coséa a sous-estimé durant l'enquête publique, la Préfecture a bien pris note de la demande d'étude systématiques en même temps que le bruit.

La dévalorisation des biens est considérée par le Comité comme très préoccupant. Ses représentants ont fermement insisté pour que ce dossier qui perdure depuis près de 8 ans, trouve une solution très rapidement dans l'intérêt des riverains concernés. Il a été confirmé que Madame la Préfète, déjà saisie de ce dossier, est en relation avec le Ministère pour trouver une solution sur le volet juridique de cet accord.

Patrick Lantrès